

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de MORINGHEM

En date du 01/07/2022

Date de la convocation : 23.06.2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier du mois de juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de MORINGHEM, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christophe CORNETTE, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent : Pauline DURIEZ, Daniel FELINE

Absent représenté : Christophe GOURMEZ (procuration à Gérard DASSONNEVILLE)  
Fanny DELATTRE (procuration à Jessica SAILLY)

La séance est ouverte.

Monsieur Sébastien HENON est élu secrétaire de séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 27/05/2022.

Ce ~~PV~~ est validé à l'unanimité.

CR.

**Ordre du jour de la séance :**

- Délibération n°1 - élection d'un 4<sup>e</sup> adjoint – *approuvée à l'unanimité*
- Délibération n°2 - Rétractation compromis de vente des terrains communaux à la demande de l'acquéreur – *POUR 12 CONTRE 0 ABSENTION 1 - approuvée*
- Délibération n°3 - Prêt relai – *information*
- Délibération n°4 - Point sur les travaux dans la commune (RD 207 + ouverture de classe maternelle en septembre – *information*
- Délibération n°5 - Modification de l'arrêté rue de Guzelinghem de 1954 – *débat avant rédaction de l'arrêté*
- Délibération n°6 - Rapport audit énergétique de la salle polyvalente – *débat avant lancement projet*
- Délibération n°7 - Convention de mise à disposition de secrétaire entre l'AFR et la mairie – *approuvée à l'unanimité*
- Délibération n°8 - Délibération schéma départemental des boisements POUR 9 CONTRE 2 ABSENTION 2 – *approuvée*

La séance est levée à 23h

*Christophe Cornette*  
*Sébastien Henon*

